

Rozérieulles, le 5 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 30 juin 2016

Écophyto 2 : le Conseil d'administration valide les modalités d'intervention de l'agence de l'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Écophyto 2 et de sa gouvernance régionale associant les services de l'État, la Région, la chambre régionale d'agriculture et les agences de l'eau, le Conseil d'administration a validé les modalités d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Celles-ci vont permettre l'acquisition par les exploitants agricoles d'une gamme étendue de matériels visant la récolte et le séchage de l'herbe ou le développement du désherbage mécanique... mais aussi l'initiation d'animations collectives destinées à faciliter les changements de pratiques associées à la limitation de l'utilisation des pesticides. Ces aides complémentaires d'un montant de 1 million d'euros vont être attribuées notamment dans le cadre des appels à projets en cours.

Le débat d'orientation sur les modalités d'intervention du 10^{ème} programme d'action de l'agence de l'eau a trouvé son aboutissement avec l'adoption, en séance, par le Conseil d'administration des dernières délibérations visant à accroître l'attractivité des dispositifs d'aides, à simplifier certaines instructions et à donner plus de lisibilité aux actions prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Le Conseil d'administration s'est félicité des résultats déjà visibles suite aux inflexions apportées en début d'année. Les investissements consentis en faveur de la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques atteignent des niveaux conformes aux prévisions. Le Conseil d'administration reste néanmoins attentif au rythme du versement des aides pour sa part en deçà des prévisions.

Ces résultats encourageants trouvent également écho au regard des attentes de la Ministre pour notamment amplifier la dynamique à l'issue de la COP 21 : adaptation au changement climatique, développement de la biodiversité, coopération décentralisée.... Pour répondre à ces demandes, le Conseil d'administration s'est attaché à identifier les actions déjà mises en œuvre et celles devant être confortées.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a validé le rapport d'activité 2015 de l'agence de l'eau. [Les principaux faits marquants sont à découvrir ici.](#)

Prochaine séance du Conseil d'administration : 13 octobre 2016

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
06.72.79.28.67
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr

